

COMMUNE DE GILLY-LES-CITEAUX

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

L'ouverture de l'enquête publique unique a été prescrite par **arrêté municipal n°2026-029 AR du 8 juin 2026**.

A cet effet, Mme la présidente du tribunal administratif a désigné M. Gérard POTEL en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Philippe COLOT, commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Gilly-lès-Cîteaux du **vendredi 26 juin 2026 à 9h00 au vendredi 10 juillet 2026 à 17h30 inclus** (soit 15 jours consécutifs).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie, sur support papier et sur un poste informatique, les lundis de 15h00 à 17h45, les mardis de 14h00 à 17h15, les mercredis de 10h30 à 11h45 et les jeudis de 15h00 à 17h45. Il sera également consultable sur le site web de la commune : <http://www.gillylesciteaux.fr/>

Pendant la durée de l'enquête, M. le commissaire enquêteur recevra en mairie (salle du conseil municipal) :

- le samedi 27 juin 2026 de 9h00 à 12h00
- le samedi 4 juillet 2026 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 10 juillet 2026 de 14h00 à 17h30.

Les observations et propositions pourront être :

- consignées sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie ;
- transmises par courrier à M. le commissaire enquêteur - Mairie de Gilly-lès-Cîteaux – 2 avenue Recteur Marcel Bouchard – 21640 GILLY-LES-CITEAUX
- transmises par courriel au commissaire enquêteur à l'adresse mairie@gilly-les-citeaux.cotedor.fr

Cet avis est affiché en mairie, sur les panneaux d'affichage de la commune, et sur Panneapocket. Il est également publié dans 2 journaux diffusés dans le département.

La modification n°1 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des conclusions de l'enquête, sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'adjoint au Maire,
Alain GAUTHIER.